

M. l'Orateur: Si le ministre en convient, je lui permettrai volontiers d'y répondre.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, maintenant que la question est posée, je la crois urgente d'une certaine façon. Je tiens à assurer au député et à tous ses collègues à la Chambre que le prix de \$40 la série est en vigueur pour tout le monde, y compris les lecteurs du *Reader's Digest*.

M. Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, au sujet de la question que j'ai posée au ministre des Finances. Je l'inscrirais volontiers au *Feuilleton* à condition qu'on y réponde plus rapidement qu'à celle que j'ai posée au secrétaire d'État aux Affaires extérieures en octobre dernier.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au très honorable ministre à propos de celle du député d'Hastings-Frontenac. Il y a une semaine, en l'absence du ministre des Finances, j'ai posé une question au premier ministre, sur le prix de ces pièces d'or. Sauf erreur, ce dernier a promis d'en discuter avec le ministre des Finances. Je voudrais savoir si cette discussion a déjà eu lieu. Dans le cas de l'affirmative, quel en est le résultat?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, ma réponse est prête depuis quelque temps. Le gouvernement canadien, comme les autres membres du Fonds monétaire international, est obligé d'éviter toute mesure favorisant la thésaurisation de l'or, sur le plan national et international, aux fins de spéculation. L'émission d'une série spéciale de pièces comprenant une pièce d'or de \$20, comme ensemble de pièces commémoratives du centenaire, n'est pas incompatible avec cet objectif, car ces pièces sont destinées aux collectionneurs qui formeront le plus grand nombre des acheteurs.

D'autre part, des pièces d'or individuelles pourraient intéresser d'autres personnes que celles qui cherchent à commémorer notre centenaire. Leur prolifération pourrait contrevenir à nos obligations internationales.

M. Langlois (Mégantic): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Tandis que nous parlons du centenaire, le ministre des Finances pourrait-il dire à la Chambre si les nouveaux billets de banque du centenaire ont tous été émis en coupures d'un dollar ou s'il y en a d'autres?

[M. Webb.]

L'hon. M. Sharp: Sauf erreur, on n'a émis que des coupures d'un dollar, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette, mais la période des questions est expirée.

LES TRANSPORTS

DÉCLARATION SUR L'APPEL DE LA DÉCISION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ PLÉNIER

M. l'Orateur: Avant de passer à l'appel de l'ordre du jour, je pourrais peut-être rappeler aux représentants, s'il est nécessaire de le faire, qu'on a invoqué le Règlement hier pour en appeler d'une décision du président du comité plénier. Bien entendu, j'ai eu depuis hier l'occasion d'étudier minutieusement la décision de la présidence et les arguments invoqués par les députés. Avant de rendre une décision, je me demande si le ministre des Transports voudrait ajouter quelque chose aux remarques qu'il a déjà faites au cours du débat.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Pour faire suite à ce que j'ai déjà dit, je voudrais signaler un point qui, à mon avis, se rapporterait à la recevabilité de l'amendement. Certes, j'étais bien au courant des divers articles du Règlement de la Chambre dont le député d'en face a parlé. Je ne doute pas de la validité d'un seul de ces articles. Comme je l'ai signalé dans mon exposé l'autre jour, je savais fort bien que si j'essayais de présenter de nouveau la même proposition, elle serait irrecevable. Avant de présenter un amendement, ou ce qui pourrait constituer un amendement—car on a mis cela en doute—j'affirme au comité que j'ai cru de mon devoir de me consacrer à l'étude de ce problème dans les limites de ma compétence assez piètre. (*Applaudissements*)

● (3.20 p.m.)

L'hon. M. Pickersgill: J'avoue n'avoir ni la longue expérience du député de Winnipeg-Nord-Centre, ni la formation juridique du député de Bow-River, sans parler de l'éloquence du très honorable vis-à-vis. Je me rendais compte que je n'aurais pu présenter aucun genre d'amendement, à l'article 50, qui aurait été le moins recevable car, à mon sens, avoir même tenté d'incorporer à cet article qui traite du grain une récapitulation des taux visant uniquement les céréales m'aurait amené, évidemment, si près de la ligne de démarcation que j'aurais pu facilement la franchir.